

ÉLECTIONS MUNICIPALES – 15 ET 22 MARS 2026

Le Nouveau Paris Populaire

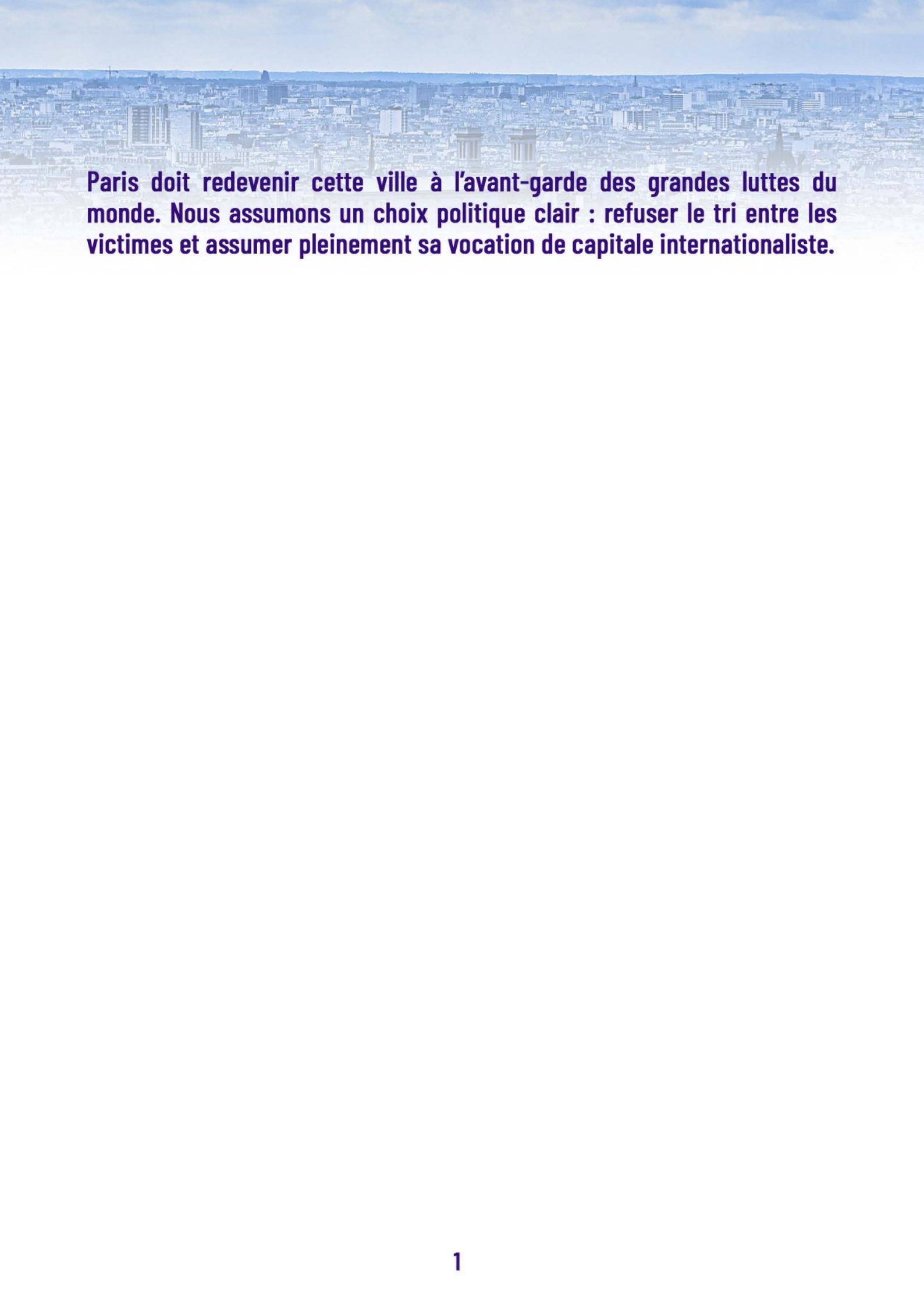


**SOPHIA
CHIKIROU**
PRÉSENTE
SON PLAN POUR
**PARIS, VILLE
INTERNATIONALISTE**



sophiapourparis.fr

 **LA
FRANCE
INSOUMISE
PARIS**



Paris doit redevenir cette ville à l'avant-garde des grandes luttes du monde. Nous assumons un choix politique clair : refuser le tri entre les victimes et assumer pleinement sa vocation de capitale internationaliste.



NOTRE CONSTAT

Depuis près de vingt ans, la politique étrangère française s'est éloignée de ce qui faisait sa singularité. Sarkozy, Hollande, Macron : ces trois présidents ont tourné le dos à la doctrine gaullienne fondée sur l'indépendance de la France et son non-alignement.

Ainsi, derrière les alternances partisanes, la politique étrangère de la France ne dévie pas : alignement sur les États-Unis, transfert de souveraineté vers Bruxelles et la Commission européenne, application variable des principes de droit international, et glissement vers une logique d'économie de guerre, au détriment de la diplomatie et du multilatéralisme.

Il ne s'agit pas d'un simple affaiblissement de l'influence française. C'est une perte de crédibilité sur la scène internationale et un renoncement au rôle singulier de la France qui est le seul pays au monde à avoir des frontières sur tous les continents !

Ainsi, la France de Macron en est réduite à courir, dans une agitation parfois ridicule, derrière les États-Unis de Donald Trump : la guerre en Ukraine, déclenchée par la Russie, révèle plus que jamais l'affaiblissement de la diplomatie française et l'impossibilité d'une diplomatie européenne cohérente.

La colonisation de la Palestine et le génocide de Gaza orchestrés par le gouvernement de Benyamin Netanyahu ont achevé de discréditer la France : incapable de qualifier la nature des crimes contre l'Humanité commis, alors même que des instances des Nations Unies ont parlé de génocide, la France a fini par reconnaître l'État de Palestine tout en laissant faire son éradication.

Alors que Netanyahu et plusieurs de ses proches sont visés par un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale pour crimes contre l'humanité, les autorités françaises ont assuré qu'il pourrait survoler l'espace aérien national. En refusant d'appliquer la loi internationale, la France, pourtant membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, lui porte un coup violent et traître.

D'autres sujets encore montrent que notre pays, pourtant puissant, semble détourné de sa vocation diplomatique qui fait primer la solidarité et la coopération sur les logiques d'affrontements. Ainsi en est-il de la relation avec la Chine avec laquelle les liens d'interdépendances sont pourtant trop profonds pour envisager les ruptures. D'une autre nature, mais tout aussi essentiels, les liens avec l'Algérie sont également défaits par les



coups de menton de l'ex-ministre de l'Intérieur, Retailleau. On pourrait aussi parler de la zone Sahel, de la position faible de la France face aux massacres et aux attaques contre la république Démocratique du Congo, de l'abandon du Soudan et de la crise humanitaire sans précédent au Darfour, mais aussi de l'inacceptable traité du Mercosur imposé par Bruxelles contre les paysans français.

L'ordre du monde est en pleine mutation et notre pays semble davantage dans la réaction que maître de son propre destin.

La majorité sortante sans vision, sans ambition mondiales

Face à cette dérive nationale, Paris aurait pu jouer un rôle de contrepoids. Elle aurait pu suivre la voie empruntée par des villes comme New York, Rome, Bologne ou encore Istanbul, où les villes ont fait le choix de s'ériger en gardiennes des libertés et de la solidarité internationale face à des pouvoirs centraux fascisants.

Paris ne l'a pas fait. La mairie sortante a renoncé à penser Paris comme une ville-monde, capable de défendre le droit international et la solidarité entre les peuples.

Pourtant, Paris dispose d'un cadre juridique et institutionnel lui permettant d'agir en matière de coopération, d'aide humanitaire et de solidarité internationale. Mais cette capacité n'a pas été assumée. La politique menée s'est limitée à des gestes symboliques, souvent tardifs, sans cohérence d'ensemble.

Les chiffres sont sans appel. En 2025, le budget municipal consacré à l'action internationale s'élève à 4,3 millions d'euros, en baisse de 8,5 % sur un an. Cela représente 0,031 % du budget de la Ville.

Dans le même temps, plus de 100 000 euros ont été consacrés à des déplacements internationaux de la maire, soit plus de 2 % de ce budget. Le contraste est révélateur.

Cette incohérence est encore plus manifeste dans le traitement différencié des conflits. Sur la Palestine, Paris n'a jamais rendu hommage aux victimes du génocide en cours à Gaza. Un vœu voté au Conseil de Paris visant à éteindre la Tour Eiffel en hommage aux victimes a été refusé.

Lorsque les couleurs palestiniennes ont été projetées, elles l'ont été aux côtés de celles de l'État responsable des crimes, dans une mise en scène humiliante.



À l'inverse, l'Ukraine a bénéficié d'un soutien symbolique constant et assumé : drapeaux, illuminations, messages politiques. Personne ne conteste ce soutien. Mais rien ne justifie qu'il soit refusé à d'autres peuples victimes de violations massives du droit international.

Cette hiérarchisation se retrouve dans les budgets : plus d'un million d'euros pour l'Ukraine, deux fois moins pour la Palestine. Il s'agit d'un choix politique.

Paris n'est pas une ville ordinaire. C'est à Paris qu'ont été posées les bases du renoncement à la guerre en 1928. C'est à Paris qu'a été adoptée, en 1948, la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Cette histoire oblige.

En renonçant à cette vocation internationaliste, la mairie sortante a réduit Paris au silence. Dans un monde marqué par la guerre, l'impunité et l'effondrement du droit international, cet effacement n'est pas neutre. Il engage une responsabilité.



NOTRE VISION

Paris doit redevenir cette ville à l'avant-garde des grandes luttes du monde.

Multiplier par dix l'engagement international de Paris

Aujourd'hui, la Ville de Paris consacre à peine quelques millions d'euros à la solidarité et à la coopération internationales. Peu lisible, la politique diplomatique de la capitale semble se résumer aux scandales liés aux dépenses de Madame le Maire et ses équipes dont les voyages se sont multipliés la dernière année de mandat !

Nous proposons une rupture claire : d'abord, rendre publique et claire la politique internationale de la Ville de Paris et porter le budget consacré à la mise en œuvre de cette politique à 0,3 % du budget municipal, soit environ 35 millions d'euros par an.

Paris deviendra ainsi une ville contributrice directe au financement du multilatéralisme et du droit international, en soutenant notamment les programmes de l'Organisation des Nations Unies, UNICEF, UNRWA, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation mondiale de la santé et UN Women.

Ce budget, sanctuarisé et voté chaque année par le Conseil de Paris, financera la protection des civils, des enfants, des réfugiés et des populations victimes de guerre, de famine ou de catastrophes. C'est un choix politique clair : Paris refuse le tri entre les victimes et assume pleinement sa vocation de capitale internationaliste.



NOTRE PLAN D'ACTIONS

1- Paris en soutien au multilatéralisme et au droit international

- Porter le budget alloué par la mairie de Paris à la solidarité et la coopération internationales à 0,3 % de son budget global.
- Contribuer directement à l'ONU et aux organismes internationaux comme UNICEF, UNRWA, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation mondiale de la santé et UN Women.
- Proposer, en concertation avec l'État, aux organismes internationaux menacés par Trump d'établir leur siège à Paris avec le soutien de la Ville.
- Créer un Conseil de vigilance et de protection du droit international regroupant des étudiants en droit international, des avocats et des magistrats de tous les pays et soutenir les initiatives juridiques et judiciaires tendant à faire respecter le droit international devant les institutions communales, nationales et internationales.
- Renouer avec une politique d'octroi de la citoyenneté d'honneur de la ville de Paris à toute personnalité en danger en raison de sa défense des droits humains et du droit international.
- Refuser tout soutien ou mise à disposition d'équipements ou d'espaces municipaux à des événements donnant tribune à des personnes ou organisations visées par des mandats d'arrêt internationaux ou faisant l'apologie de crimes internationaux.
- Utiliser les pouvoirs de police administrative pour interdire, au cas par cas, tout événement présentant un risque grave de trouble à l'ordre public ou portant atteinte à la dignité humaine.

2- Paris, capitale mondiale de la Paix

- Proposer la signature d'un Accord international des Maires et des Villes engagés pour la diplomatie et la paix.
- Soutenir et faire voter par le Conseil de Paris une motion pour défendre la paix durable et la fin de l'occupation en Palestine, la justice pour le peuple palestinien, la fin de l'apartheid en Cisjordanie et du blocus à Gaza.

- 
- Octroyer la citoyenneté d'honneur de la ville de Paris à la ville de Gaza, comme pour la ville de Kyiv en 2022.
 - Soutenir et faire voter par le Conseil de Paris une motion pour le soutien au peuple soudanais.
 - Établir des critères objectifs et transparents pour déclencher les actions symboliques de la Ville (illuminations, motions, citoyennetés d'honneur), fondés sur les décisions des instances internationales (ONU, CIJ, CPI) et les rapports des organes et associations de protection des droits humains.
 - Porter auprès de l'État la voix des Parisiennes et des Parisiens dans le débat national sur les questions internationales, en faveur de la justice, de la paix et du droit international.

3- Paris, pour une Internationale humaniste des villes

- Créer et fédérer un réseau international communal antifasciste afin de combattre la montée de l'extrême droite, notamment en se basant et en élargissant la Coalition européenne des villes contre le racisme pour l'étendre à l'international.
- Rompre avec l'adage « seule Paris est digne de Rome, et seule Rome est digne de Paris » et impulser une politique de jumelage avec des villes européennes et du Sud global qui partagent des valeurs communes, des histoires communes et un futur partagé avec Paris, à l'image de Barcelone, Alger, Dakar, Buenos Aires ou encore Mexico.
- Conditionner le maintien des pactes d'amitié et de coopération existants au respect du droit international par les villes partenaires et leurs États.
- Faire des objectifs de développement durable des Nations Unies, et en particulier de l'objectif 11 portant sur les villes et les communautés, la boussole de l'action communale.
- Réinvestir et redynamiser les réseaux internationaux sur la bifurcation écologique auxquels la ville de Paris est membre tel que le C40 des villes engagées pour le Climat, la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie, le Conseil international pour les initiatives écologiques locales et la Coalition internationale des villes inclusives et durables en encourageant les synergies, échanges d'expérience, partenariats et collaborations sur l'adaptation des villes au changement climatique.



4- Paris, phare de la liberté d'expression

- Renforcer les subventions de la ville en faveur des associations engagées en faveur de la protection des journalistes, de la liberté de presse et d'expression à l'international.
- Faire de la ville de Paris le porte-voix de la défense des journalistes persécutés, tués, menacés dans les zones de conflit, et plus généralement dans le monde.
- Renforcer la place de Paris comme ville refuge pour les personnes persécutées et en danger en raison de leur opinion politique, philosophique ou religieuse, leur identité, leur genre ou tout autre discrimination.
- Mettre en place des permanences juridiques gratuites bénévoles de la ville de Paris, en collaboration avec des associations, pour accompagner les demandeurs d'asile.
- Créer un prix annuel de la Ville de Paris pour la liberté de la presse en partenariat avec l'ONG Reporters sans Frontières.

5- Paris, capitale de la fraternité entre les peuples

- Organiser des États généraux des Parisiens du monde afin de mieux comprendre les besoins des Parisiens venus du monde entier et renforcer leur intégration dans la communauté communale.
- Fonder un Conseil parisien des résidents étrangers sur le modèle de celui déjà développé dans le 15^e arrondissement, instance consultative permettant aux étrangers extra-européens de participer à la vie publique communale, de promouvoir une ville interculturelle et accueillante et d'agir en faveur de l'essor des échanges culturels.
- Développer une action ciblée à l'endroit des ressortissants de l'Union européenne en vue de les accompagner dans l'exercice de leur droit de vote aux élections locales et européennes, notamment par la création de guides complets en anglais, espagnol, italien et allemand.
- Soutenir par une délibération du conseil de Paris, le droit de vote de l'ensemble des étrangers aux élections locales, afin de formellement consacrer l'inclusion de l'ensemble des Parisiennes et Parisiens dans la communauté communale.

- 
- Renforcer la politique mémorielle inclusive en dénommant de voies et des équipements en hommage aux figures issues de l'immigration qui ont contribué à l'histoire, au rayonnement et à la vie de Paris.
 - Créer un guichet unique municipal d'information pour les primo-arrivants étrangers, centralisant l'orientation vers les services de santé, logement, scolarité et emploi.